

# Construction de l'École d'Art à Vasarely : esquisse rejetée

La municipalité choisit une réhabilitation in situ. L'appel d'offres se serait soldé par un surcoût de 3M€.

L'École d'Art du centre ville devait quitter la rue Emile-Tavan pour s'installer dans un bâtiment à construire sur 6755 m<sup>2</sup>, en contrebas de la fondation Vasarely. Le projet, ambitieux, était destiné à solutionner l'obsolescence des locaux actuels, qui ne sont plus aux normes, et à offrir aux 150 étudiants des locaux dignes de ce nom avec auditorium de 200 places, centre de ressources, ateliers de recherche et production... Il devait s'intégrer dans un campus culturel au cœur du Jas de Bouffan.

Comment financer le nouvel équipement, estimé entre 8 et 11M€? La municipalité entendait œuvrer comme pour le nouvel Office de Tourisme et le futur conservatoire municipal : en vendant les murs existants au privé.

Un communiqué de presse de la municipalité est tombé hier, indiquant que tout est "remis en cause". D'abord, du fait de "l'appel d'offres rendu infructueux par un surcoût de 30% du prix initial, soit 3M€ supplémentaires" - la SPLA (société publique locale d'aménagement au service du pays d'Aix) avait lancé le 13 avril la consultation, l'échéancier tombait ce 6 juin. Ensuite, la prise en compte des "préférences" de la "population, élèves, de la direction de l'École pour la réhabilitation du site actuel plutôt qu'un projet neuf dont la surface serait revue à la baisse".

## Une faille dans le dossier

D'emblée, le comité d'intérêt de quartier avait porté la protestation à bout de bras. Non pas sur le principe d'une nouvelle École d'Art, mais sur le devenir du site actuel, voué aux appétits immobiliers. Il y a moins d'un mois, Jean-Yves Gelin, président du C.Q. Pasteur, avait assisté à une réunion de la mairie. "Un premier élu



Le bâtiment n'est plus aux normes et sa réhabilitation est estimée selon certaines sources à 4M€. / PHOTO ARCHIVES SOPHIE SPITERI

nous a présenté un dossier immobilier qu'il nous a vendu comme fort acceptable, avec des jardins, tout ça, puis un autre a évoqué des immeubles à R+2 le long de la rue de la Molle, ce qui a entraîné un tollé dans la salle".

Un CIQ qui avait mis la main dans une sacrée faille du dossier : la parcelle de l'École, propriété communale, serait indivisible des 2 ha comprenant également le pavillon Vendôme classé. Et si la ville en est maîtresse, c'est

sur la base d'un legs datant de 1929, spécifiant que le site était confié à la ville d'Aix à charge pour celle-ci de le vouer à des équipements artistiques ou sociaux.

Jacques Agopian, conseiller municipal PS, pense que cette particularité juridique était susceptible de faire capoter l'affaire : "La raison officielle invoquée restera le surcoût. Un concours d'architecte a été lancé et un cabinet retenu (le Parisien Jacques Ripault, Ndlr)

qu'il va falloir dédommager. Les études successives se sont traduites par un engagement financier de l'ordre de 100000€ pour rien, et la SPLA a reçu 80000€ pour étudier le devenir du site à Tavan - alors que tout le monde sait que la politique ultralibérale de Gérard Bramoullé (adjoint aux finances, nlr) est de financer les équipements en vendant au privé. Est-ce que la municipalité, avec le changement de gouvernement, a supputé ne pas se voir allouer

des subventions? Est-ce signe de rigueur budgétaire? Voilà de l'argent gaspillé et un échec patent : on aurait pu commencer par des études juridiques."

Jacques Fradin, responsable de l'association d'architectes et urbanistes Devenir, estime que le projet, de par sa situation proche de l'autoroute et de la voie ferrée, "n'était pas très cohérent". Surtout, il se désole : "C'est le 5<sup>e</sup> projet abandonné en cours de route (après la gare routière, la Maison des arts martiaux, la bibliothèque Beisson, l'Hôtel de la CPA) : les cabinets mais aussi les techniciens de la ville dépensent du temps et de l'énergie inutilement. Un gâchis qui se chiffre à 1M€ de dépenses vaines".

## Site pour les musiques actuelles

La mairie ponctue sa communication : "Maryse Joissains garde intacte la volonté de faire du site de la Fondation Vasarely un véritable campus culturel. Nous avons fini de réhabiliter l'auberge de jeunesse, nous sommes en cours avec la Fondation Vasarely et nous souhaitons implanter en contrebas une structure accueillant les arts acoustiques".

Sophie Joissains, adjointe, annonçait dans nos colonnes dimanche sa volonté de créer un espace pour les musiques actuelles entre Vasarely et la Constance. "En période de crise, alors que je persiste dans ma volonté de ne pas augmenter les impôts locaux, conclut le maire, je ne peux m'engager seule, sans une aide supérieure des autres collectivités, dans un projet très onéreux et qui plus est, ne rencontrait pas l'adhésion des populations concernées. Nous allons rapidement engager la rénovation de l'actuelle école d'art".

Dont le coût serait de l'ordre de 4M€.

Carole BARLETTA

cbarletta@laprovence-presse.fr